

Bouzonville le 16 juin 2021.

## **UNE OUTRAGEANTE MANŒUVRE D'INSTRUMENTALISATION PORTE ATTEINTE À LA VILLE DE BOUZONVILLE, À SES HABITANTS ET AU TERRITOIRE**

Face à l'outrageante manœuvre d'instrumentalisation de la campagne électorale, menée par tract et par voie de presse, le Maire de Bouzonville, Armel CHABANE, regrette **une amère et sérieuse atteinte à la Ville de Bouzonville, à ses habitants et à l'ensemble du territoire.**

Des arguments mensongers heurtent l'ensemble des habitants avec des allégations calomnieuses qui n'ont que pour seul but de porter atteinte aux institutions de la commune de Bouzonville.

**Les habitants ne doivent pas être pris en otage par une instrumentalisation politicienne.**

Un Maire, comme tout élu, se doit de protéger ses habitants et de les informer au mieux. Il est regrettable de voir des élus départementaux se vanter de ne pas verser une subvention accordée formellement, alors qu'ils sont en fonction, semble-t-il, pour défendre leur territoire et l'ensemble des communes membres.

### **Les faits sont clairs :**

- En 2017, la précédente mandature de Bouzonville recevait l'engagement du Département de la Moselle pour une subvention de 180 000 € allouée au projet du nouveau bâtiment d'accueil des enfants et activités périscolaires. Conformément à la procédure cet accord est préalable aux travaux. Ces derniers ont débuté fin 2019.
- Aucune lettre ni aucun recours ne sont venus aviser le Maire du contraire au mois de juin 2020. Aucune alerte des élus départementaux, par courrier, courriel ou téléphone n'est jamais parvenue au bureau du Maire.
- Les travaux ont été dirigés et suivis dans le contexte difficile de la Covid-19, ont pris du retard et devraient être finalisés en vue d'accueillir les enfants à partir de la rentrée de septembre 2021.

**La Ville de Bouzonville compte sur l'engagement du Département de la Moselle à ses côtés.** Il n'y a nul doute à penser que les institutions puissent revenir sur leur engagement formel. Le financement de ce projet devra être assuré comme prévu à hauteur de 79% par nos partenaires institutionnels. Ce serait une première qu'une aide financière pour notre jeunesse ne soit pas versée pour des raisons politiciennes ou électoralistes.

**Le Maire  
Armel CHABANE**